



ANNEXE au 31 décembre 2012

Compte de Résultat

— —

CHARGES

Maintenance

Maintenance pour 3060,17€. Ce poste n'appelle pas de remarques particulières.

Honoraires

Il s'agit principalement d'Honoraires d'avocat dans le cadre de procédures judiciaires engagées par la CNES pour la défense des salariés exerçant dans les métiers liés aux Conventions collectives couvertes pour un montant de 7131,14€.

Déplacements et Missions

Il s'agit des dépenses liées aux déplacements pour des réunions, commissions, Assemblée générale, rencontres avec les salariés et enseignants, rencontres avec des Parlementaires ou élus pour un montant de 1756,58€.

Services bancaires

Frais bancaires habituels de gestion de compte pour 52,75€.

Frais postaux

Ce poste regroupe les frais postaux, de téléphone et d'internet soit 2046,87€.

Salaires

Il s'agit d'un salaire pour les missions administratives et juridiques pour un montant de 17.930,80€.

Charges sociales dont Urssaf

Charges sociales liées au salaire du poste précédent pour 14.276€.

PRODUITS

Subventions

Il s'agit des sommes, 48.500€, versées au titre du FADP - Fonds d'aide au Paritarisme

Cotisations

Cotisations habituelles annuelles pour 869,16€. La loi sur la représentativité syndicale a entraîné des effets pervers dont des baisses de cotisations ponctuelles.